



## Communiqué de presse

---

Paris, le 12 octobre 2020

### **L'ACPR met en garde contre de fausses attestations de garantie financière établies par une entité dénommée ALLIED RE CORPORATION LTD ou utilisant des dénominations approchantes**

**L'ACPR met en garde contre de fausses attestations de garantie financière établies par une entité dénommée ALLIED RE CORPORATION LTD ou utilisant les dénominations suivantes : ALLIED RE CORPORATION LTD UK, ALLIED RE CREDIT LTD, ALLIED INSURANCE & REINSURANCE, ALLIED LTD Company ou GROUP ALLIEDINSURANCE.**

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a été informée de la délivrance de fausses attestations de garantie financière obligatoire en France, notamment pour l'exercice de l'activité d'entreprise de travail temporaire, émises par une entité dénommée ALLIED RE CORPORATION LTD, prétendument sise à Dublin ou à Londres selon les sources ou utilisant les dénominations suivantes :

- ALLIED RE CORPORATION LTD UK,
- ALLIED RE CREDIT LTD,
- ALLIED INSURANCE & REINSURANCE,
- ALLIED LTD Company,
- GROUP ALLIEDINSURANCE.

Ces entités ne sont pas autorisées à proposer des garanties financières en France et ont été inscrites par l'ACPR sur la [liste noire](#) des sites ou entités douteux « Crédits, livrets, paiements, assurances » publiée sur le site [Assurance Banque Épargne Info Service - ABEIS](#).

Si vous avez été victime de cette fraude, l'ACPR vous invite à [déposer une plainte](#) dans les meilleurs délais.

#### **À propos de l'ACPR**

Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) contrôle les secteurs de la banque et de l'assurance et veille à la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection de la clientèle des établissements contrôlés et assure la mission de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi dotée de pouvoirs de résolution. Les services opérationnels de l'ACPR sont regroupés au sein de son Secrétariat général. Visitez notre site <https://acpr.banque-france.fr>

#### **Contact de Presse :**

Unité Communication de l'ACPR - Email : [presse@acpr.banque-france.fr](mailto:presse@acpr.banque-france.fr)